



Conseil économique et social

Distr. générale
8 janvier 2003
Français
Original: anglais

Commission du développement social

Quarante et unième session

10-21 février 2003

Point 3 b) ii) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi du Sommet mondial pour le développement social
et de la vingt-quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale : examen des plans
et programmes d'action pertinents des organismes
des Nations Unies concernant la situation
des groupes sociaux : préparation et célébration
du dixième anniversaire de l'Année internationale
de la famille**

Déclaration présentée par Caritas Internationalis – Confédération internationale d'organismes catholiques d'action charitable et sociale, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social; et la Child Welfare League of America, la Fédération internationale des assistants sociaux et des assistantes sociales, l'oeuvre internationale Kolping, la Fédération mondiale des organisations de femmes ukrainiennes, la Fédération internationale pour l'économie familiale, le Conseil international des psychologues, le Center for Migration Studies of New York, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 26 juillet 1996.

Alors que nous célébrons la Journée internationale de la famille, le 15 mai 2003, et le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille (2004), nous ne pouvons pas oublier que la pauvreté, la maladie et toutes les formes de la violence ont de graves effets délétères sur les familles.

* E/CN.5/2003/1.



Pour lutter contre la pauvreté, nous comptons sur :

- Des investissements en faveur du développement durable;
- La création d'emplois pour les hommes et les femmes;
- Un enseignement primaire et secondaire universel gratuit pour tous les enfants, en particulier les filles;
- L'autonomisation des femmes dans les domaines social, économique et politique de chaque nation;
- L'amélioration des programmes de santé préventive et l'accès aux services de soins de santé;
- L'accès de tous à des services d'assainissement, à l'eau potable et à la sécurité alimentaire.

Pour éliminer les maladies, nous devons fournir des soins médicaux et infirmiers qualifiés, et dispenser aux familles une formation de base en matière de nutrition et d'hygiène. Nous devons nous efforcer de parvenir à l'immunisation universelle des enfants contre toutes les maladies évitables. Nous devons aider les communautés à offrir des soins préventifs et curatifs pour lutter contre la pandémie du VIH/sida, qui détruit des familles partout dans le monde et plus particulièrement dans les pays les plus pauvres d'Afrique.

La prestation de services de qualité à toutes les familles requiert absolument au préalable la paix et la stabilité interne. Il est donc essentiel d'éliminer toutes les formes de harcèlement sexuel et de violence. En outre, il faut que les femmes prennent part aux activités de maintien de la paix. Il est par ailleurs manifeste que les pays impliqués dans des conflits armés internes et externes, et dont un grand nombre d'habitants sont déplacés ou réfugiés, détournent les fonds publics limités pour acheter des armements et appuyer les forces militaires au lieu de répondre aux besoins sociaux.

Les administrations locales et les gouvernements nationaux devraient formuler des programmes pour lutter contre la toxicomanie – drogues, alcool et tabac – et la prévenir.

Nous prions instamment tous les gouvernements, les partenaires privés et la société civile de respecter les engagements qu'ils ont pris dans la Déclaration du Millénaire. Ces questions devraient être l'objectif premier de la Commission du développement social.
